

## MAIRIE DE MEZILHAC

07530

Tél/Fax : 04 75 38 77 26

Courriel : [mezilhac.mairie@orange.fr](mailto:mezilhac.mairie@orange.fr)

### COMPTE RENDU SYNTHETIQUE CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 1<sup>er</sup> septembre 2017

La séance est ouverte à 18H10 en présence de :

René ETIENNE, Guy FAÛRE, Danièle MATHON, Marie-José SOLE GIRAUD, Jacky SOUBEYRAND, Hyacinthe TARIOT, Baptiste TEYSSIER, Joël MATHON,  
Représentées : ( 2 ) Josiane MEDICO par Marie-José SOLE GIRAUD, Michèle SEVEYRAC par Jacky SOUBEYRAND  
Conseiller en exercice : 10      Présents : 08      Votants : 10

Absents :

Président de Séance : J.SOUBEYRAND

Secrétaire de séance : M-J SOLE-GIRAUD.

1° Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement pour travaux de voirie avec la société EIFFAGE pour un montant de 34 817. 40 euros.

Vote : à l'unanimité.

2° Délibération portant modifications des statuts de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas pour prise de compétence G.E.M.A.P.I. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Vote : à l'unanimité.

3° Délibération autorisant Monsieur le Maire à faire installer une borne de recharge pour véhicules électriques sur la place du chef-lieu.

Vote : à l'unanimité.

4° Délibération portant révision des tarifs de location de la salle des associations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

(Barème à disposition au secrétariat de mairie).

Vote : à l'unanimité.

5° Délibération portant attribution de 1.70 € pour participation repas cantines pour chaque enfant scolarisé en maternelle et primaire au titre de l'année scolaire 2016-2017.

Votants : 9 Pour : 9    Abstention : 1 (Baptiste TEYSSIER).

Montant total alloué à l'ensemble des familles : 1043.80 €.

6° Délibération portant attribution subvention aux associations des parents des élèves des écoles (maternelle, primaire, collège)

Attribution de 15 € par élève, montant total alloué au titre de 2017- 2018 105 €.

Votants : 9 Non votant : 1 Pour : 9 (Madame Danièle MATHON ne prend pas part au vote).

7° Délibération portant paiement location terrain à Monsieur René ETIENNE pour marché de la myrtille le 12 août 2017.

Montant location terrain : 75 €

Votants : 10 Pour : 9 (Monsieur René ETIENNE ne prend pas part au vote).

8° Délibération portant révision des loyers et charges mensuelles des logements communaux de SARDIGES à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 (barème disponible au secrétariat de mairie).

Votants : 10 Pour : 10

9° Délibération portant modification des indemnités de Monsieur le Maire et du 1<sup>er</sup> Adjoint.

Monsieur le Maire (baisse de 0.80 %) Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint (augmentation de 0.80 %).

Pas de dépenses supplémentaires.

Votants : 10 Pour : 10

10° Délibération pour demande au S.D.I.S. que les pompiers de VALS LES BAINS assurent les premiers secours aux personnes du chef-lieu.

Votants : 10 Pour : 10.

Séance close à 20h00.

Tableau mairie    2) Tableau hameau de Sardiges 3° site internet commune

Affiché ce jour samedi 9 septembre 2017 LE MAIRE DE MEZILHAC JACKY SOUBEYRAND

**PS : TOUTES LES DELIBERATIONS SONT A VOTRE DISPOSITION AUX HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE.**

